

Le Jaseur



Saint Samuel

Mars 2012
Vol. 2

Toute une augmentation

Suite au recensement fédéral 2011, Saint-Samuel est la municipalité dont le pourcentage de variation de la population a le plus augmenté de la M.R.C.

Le recensement 2011 évalue la population de Saint-Samuel à 743. En 2006, nous étions 673, ce qui fait une augmentation de 10.4 %, la plus forte augmentation de la M.R.C

Voici les principaux résultats du recensement
et la comparaison avec le recensement précédent (2006)

Municipalité	Population 2006	Population 2011	Différence en %
Saint-Samuel	673	743	10.4 %
Saint-Rosaire	776	838	8.0 %
Maddington	412	443	7.5 %
Victoriaville	40486	43462	7.4 %
Saint-Christophe	2709	2892	6.8 %
Saint-Norbert	1123	1185	5.5 %
Sainte-Clothilde	1560	1616	3.6 %
Saint-Albert	1501	1526	1.7 %
Sainte-Élizabeth	368	374	1.6 %
Saint-Rémi de Tingwick	468	474	1.3 %
Sainte-Hélène de Chester	357	358	0.3 %
Chesterville	894	891	-0.3 %
Warwick	4804	4766	-0.8 %
Saint-Valère	1299	1286	-1.0 %
Notre-Dame de Ham	424	414	-2.4 %
Sainte-Eulalie *	894	871	-2.6 %
Sainte-Anne du Sault	1315	1268	-3.6 %
Daveluyville	1006	966	-3.9 %
Kingsey Fall	2086	2000	-4.1 %
Tingwick	1458	1395	-4.3 %
Sainte-Séraphine	401	378	-5.7 %
Ham Nord	890	832	-6.5 %
Saint-Louis de Blandford	985	903	-8.3 %
Saint-Martyrs Canadien	253	227	-10.3 %

* Sainte-Eulalie fait partie d'un autre M.R.C

Égouts du village

Le mandat d'une analyse préliminaire a été donné à la firme Roy Vezina de Trois-Rivières. Ce mandat consiste à faire une étude préliminaire comparative de trois technologies pour le projet de collecte et d'assainissement des eaux usées pour les résidences existantes du secteur urbain de la municipalité. Le rapport de l'étude des variantes présentera un estimé budgétaire de chacune des technologies pour le volet " collecte des eaux usées " et assainissement des eaux. Les recommandations en regard du réseau de collecte et du système d'épuration le mieux adapté sera fait. En clair, on veut savoir si certaines résidences peuvent s'organiser individuellement. Peut-être aussi un regroupement partiel peut être faisable et avantageux. Le mandat est donné pour évaluer les solutions les plus économiques collectivement ou individuellement. Le calcul sera fait sur les besoins actuels et non sur les besoins futurs.

Bon voisin Bon œil

Bon voisin Bon œil est un programme de protection du voisinage. Principalement axé sur la prévention contre le vol par effraction dans les résidences, il mise sur la mobilisation de groupes de citoyens qui, de concert avec la sécurité du Québec, mettent de l'avant des moyens de réduire les risques de vols par infraction dans la municipalité. Également, les infractions à la sécurité routière répétitive seront une priorité.

Le programme Bon voisin Bon œil vous intéresse? Vous aimeriez l'implanter dans votre secteur? Vous désirez simplement obtenir des renseignements? N'hésitez pas à communiquer au bureau municipal ou à votre représentant du conseil.

Le maire,
René Mongrain



BIBLIOTHÈQUE

**Prenez note que la bibliothèque changera sa journée d'ouverture.
Elle sera ouverte, à compter du 20 mars**

tous les MARDIS de 18 h 30 à 20 h 30.

**Ce changement est dû au manque de bénévoles les mercredis soirs.
J'en profite pour vous informer que nous sommes toujours à la
recherche de bénévoles.**

Son travail consiste à;

- Être disponible un mardi par mois
- Être capable de travailler avec un ordinateur
- Aimer être en contact avec le public

**Pour informations; Érick Bergeron
819 353-2642**

Club de l'Âge d'Or de Saint-Samuel

Cabane à sucre

le 31 mars 2012

Diner à l'Érable Rouge

Membres de l'Âge d'Or de Saint-Samuel; 13 \$

Non-membres; 18 \$

Inscriptions avant le 24 mars 2012

Nous vous attendons en grand nombre!!

Assemblée générale annuelle

16 avril 2012 à 19 h

au centre Le Samuelois

Votre présence sera notre remerciement et encouragement
à continuer notre bénévolat auprès de vous.
Bienvenue chacune et chacun des membres.

INTERCLUBS

19 juin 2012

- Messe; 10 h
- Inscriptions
- Bingo; 11 h à 11 h 45
- Dîner
- Jeux de pétanque, baseball poches, cartes, pétanque atout
- Remise des prix à 15 h 30

Inscriptions avant le 12 juin 2012

Pour informations; Réal 819 225-8412

Armande 819 353-2557

LE CANCER UNE LUTTE À FINIR

**Vous aimeriez payer un luminaire 5 \$ en hommage à une personne souffrant de cancer ou
décédée du cancer lors de la marche Le relais pour la vie à Victoriaville
samedi le 26 mai 2012 ?**

Vous pouvez me contacter : Noëlla Leblanc 353-2713



NCL NORWEGIAN
CRUISE LINE®

*La croisière
de vos rêves*

Vacances
transat

NORWEGIAN EPIC

Magnifique croisière au départ de Barcelone
Du 20 au 30 septembre 2012

Forfait incluant :

- * Vols directs aller retour Montréal Barcelone avec Air Transat
- * 2 nuitées à Barcelone incluant le petit déjeuner
- * Croisière en Méditerranée de 7 jours (23 au 30 septembre)
- * Tous les transferts
- * Accompagnatrice de Montréal (Annie Laroché)

Le tarif basé sur de l'occupation double :

Cabine intérieure : 2375\$ par personne

Cabine extérieure balcon : 2650\$ par personne

Rejoignez vous à nous pour une magnifique croisière en méditerranée. Visitez quelques ports d'Italie (Naples, Civitavecchia & Livorno) et de la France (Cannes & Marseille) pour un retour sur Barcelone en Espagne.

Réservez dès maintenant au 819-697-6764 ou 819-353-1878

Les prix sont par personne, en occupation double pour les nouvelles réservations sous réserve de disponibilité et de changement au moment de la réservation. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada Inc. et est titulaire d'un permis du Québec (no 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Pariseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.

Prix excluant le 3,50\$/1000\$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages

VOYAGES BELLE MER
ANNIE LAROCHE
CONSEILLÈRE EN VOYAGES
DISPONIBLE
7 JOURS SUR 7
TÉL.: 819-697-6764
NOUVEAUTÉ! SERVICE À DOMICILE PERSONNALISÉ
AGENCE@VOYAGESBELLEMER.COM
510, STE-HÉLÈNE, ST-SAMUEL (QUÉBEC) GOZ IGO
Détenteur d'un permis du Québec



CENTRE MULTI-SPORTS

11 a Ste-Jeanne D'arc, Warwick, Qué., JOA 1M0
819-358-5051



Session printemps 2012

Inscriptions par internet dès le 16 mars. Pour connaître la procédure consultez notre site internet www.centremultisports.ca.
Les inscriptions sur place auront lieu les 19 et 20 mars de 9h à 21h.



*** Nouvelle entente entre **Warwick et Victoriaville**. Les citoyens de Victoriaville n'ont plus besoin de formulaire d'accueil pour s'inscrire à un cours. Pour les cours en **piscine seulement** les autres non-résidents doivent se procurer un formulaire d'accueil dans leur municipalité.***

Ce printemps, inscrivez-vous à un cours de natation!

Croix-Rouge Natation Préscolaire de 4 mois à 6 ans. Dès son plus jeune âge offrez à votre enfant le plaisir de nager. Apprentissage par le jeu pour être à l'aise et heureux dans l'eau.

Croix-Rouge Natation Junior de 5 à 12 ans. Programme qui allie techniques de nage et techniques de survie: une combinaison qui sauve des vies.

Croix-Rouge Natation pour Adultes et Adolescents. Programme répondant à vos besoins personnels.

Demeurez en forme et en bonne santé grâce à la natation!

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h15 à 10h15 Entr'aînés		9h15 à 10h15 Entr'aînés		9h15 à 10h15 Entr'aînés	8h à 9h Entraînement en longueur	9h à 12h Cours natation Bébés
					9h à 11h Cours natation Bébés, Enfants	Enfants Jeunes
					11h à 12h30 Bain libre	13h à 14h Club de sauvetage sportif
	13h15 à 14h15 Aquapoussette		12h à 13h Entraînement en longueur			14h à 15h30 Bain libre
16h30 à 17h30 Aquaforme régulier			13h15 à 14h15 Aquapoussette			
18h à 19h Aquaforme prénatal	18h à 19h30 Bain libre	18h à 19h Aquaforme prénatal	16h30 à 17h30 Aquaforme régulier	16h15 à 17h15 Entraînement en longueur		
19h à 20h Aquaforme régulier	19h30 à 20h30 Entraînement en longueur	19h à 20h Aquaforme régulier	19h à 20h Aqua jogging	17h15 à 20h00 Cours natation Bébés		
20h à 21h Entraînement en longueur		20h à 21h Entraînement en longueur	20h à 21h Cours natation adultes	20h à 21h30 Bain libre		

Pour connaître l'horaire et le tarif des cours, des bains libres et du badminton libre, consultez notre site internet www.centremultisports.ca

CENTRE MULTI-SPORTS, 819-358-5051

11 a Ste-Jeanne D'arc, Warwick, Qué., JOA 1M0

www.centremultisports.ca



Activités motrices pour les enfants de 1 à 4 ans. Vendredi, samedi ou dimanche matin.

HORAIRE DES COURS DE GROUPE EN SALLE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
9h à 10h En forme avec bébé		9h30 à 10h30 Marche sportive	9h à 10h Entraînement en circuit	9h à 10h À toute vitesse
13h à 14h Tonus 55 ans et +	13h à 14h Tonus		13h à 14h Tonus	
16h30 à 17h30 Pilates débutant		16h30 à 17h30 Marche sportive	17h à 18h Zumba	
18h à 19h À toute vitesse	18h à 19h À toute vitesse	18h15 à 19h15 Aéromix	18h15 à 19h15 Zumba	
19h à 20h Pilates débutant St-Samuel	19h15 à 20h15 À toute vitesse	19h à 20h Aéromix St-Samuel	18h à 19h À toute vitesse	
		19h30 à 20h30 Tonus	19h30 à 20h30 Aéromix	



Début des cours: semaine du 26 mars 2012
Session de 10 semaines

Inscriptions pour les terrains de jeux en ligne dès le 21 mai 2012. Sur place, samedi le 26 mai de 9h à 12h et lundi le 28 mai de 18h à 20h.

HORAIRE POUR LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Jusqu'au 29 avril 2012

Du lundi au vendredi : 16h à 21h

Samedi et Dimanche: 9h à 12h et 14h à 16h



Du 30 avril au 14 juin 2012

Mardi et jeudi: 16h à 21h

Samedi et Dimanche: 9h à 12h



BADMINTON

Jusqu'au 29 avril 2012

Jeudi : 19h30 à 21h30

Samedi : 14h à 16h

Dimanche : 14h à 16h



Possibilité d'entraînement privé avec une kinésiologue pour seulement 25\$/heure
Programme maison: 100\$

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Victoriaville, le 1^{er} mars 2012. — Le **Service de sécurité incendie de Victoriaville**, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure de dimanche le 11 mars prochain pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à un central, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et votre sécurité, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie et visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca.

- 30 -

Source :

Valérie Savard
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 30274

Pour information :

Service de sécurité incendie
175, boul. des Bois-Francs Sud
Victoriaville (Québec) G6P 4S5
Tél. : 819 752-5535

RAPPEL DE RAPPELS !

Même les compagnies d'envergure peuvent faire des rappels de produits. Vous savez, tous les genres d'accident peuvent arriver avec un produit de consommation, citons par exemple les risques de décharge électrique, les risques d'étouffement pour de jeunes enfants et, bien sûr, les risques d'incendie et de brûlure. Pour éviter que d'autres accidents se produisent avec ces biens, ces mêmes compagnies font un rappel. Habituellement, voici ce qui passe : un client achète un bien de consommation, un malheureux accident se produit avec ce bien et une plainte est déposée directement à la compagnie, à l'Office de protection du consommateur et à Santé Canada. Ensuite, la compagnie en cause émet un rappel dans tous les magasins où ce bien est vendu.

Si vous, les consommateurs, êtes consciencieux et alertes, vous allez peut-être repérer un de ces rappels affichés dans les magasins. Sinon, vous n'en serez pas vraiment informés. À ce sujet, nous vous proposons deux sites Internet où il y a toutes ces informations au sujet des rappels de produits.

- WWW.ATPIQ.ORG/RAPPEL-DE-PRODUITS
- WWW.SANTECANADA.CA

En mars, nous avons décidé de vous écrire à ce sujet, car nous avons été surpris de voir sur le site de Santé Canada un rappel pour un produit dont la plupart d'entre vous ont aperçu, donné ou reçu en cadeau ou même acheté soit la *Cafetière à une tasse Tassimo de marque Bosch*.

Voici l'explicatif sur le site de Santé Canada pour cette cafetière :

«Le T Disc qui contient le café ou le thé peut éclater et causer des éclaboussures de liquide chaud, de marc de café et/ou de feuilles de thé sur les consommateurs utilisant le système et sur les personnes se trouvant à proximité de celui-ci, ce qui représente un risque de brûlures.

Il y a eu 140 signalements de la part de consommateurs, dont 61 au Canada et 79 aux États-Unis, indiquant qu'ils ont été en contact avec du liquide chaud, du marc de café et/ou des feuilles de thé déversé par le système d'infusion, dont 37 signalements concernant des brûlures au second degré. Pour en savoir davantage, les consommateurs peuvent communiquer avec l'entreprise au numéro sans frais de la ligne directe de rappel de produit de Tassimo : 1 866 918-8763.»

Il est important de consulter ces sites Internet de temps à autre pour être au courant des problèmes et dangers déjà répertoriés par d'autres consommateurs ou organismes. Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter votre service de sécurité incendie ou bien directement chez Santé Canada au: 1 866 225-0709.

Pensez prévention !

Rudy Hamel, responsable à la prévention

Service de la sécurité publique - Ville de Victoriaville
175, boul. des Bois-Francs Sud, Victoriaville (Québec) G6P 4S5
Tél. : 819 752-5535 poste 3745 • Téléc. : 819 752-3266
C. élec. : rudy.hamel@ville.victoriaville.qc.ca

Conférence pour les personnes âgées

Apprivoiser le changement - Vivre nos pertes sans se perdre soi-même

Au-delà du deuil d'un proche ou d'un être cher, les personnes âgées doivent faire face à une multitude de deuils :

Le retrait du permis de conduire :

« On m'enlève mon permis de conduire, je vais faire comment pour me déplacer et faire mes commissions ! Je n'aurai plus d'autonomie »

La retraite :

« Je me sens inutile, je ne sais plus quoi faire de mon temps... »

Le départ de la maison familiale :

« Tous mes souvenirs sont ici, je ne comprends pas pourquoi je dois partir »

La perte de mobilité :

« Il me semble qu'avant, j'étais capable de faire ça tout seul. »

Si vous souhaitez mieux comprendre le deuil ou si vous connaissez quelqu'un qui doit faire face à un deuil, cette conférence est pour vous.

Monsieur Alain Bellemare, conférencier et psychothérapeute, abordera :

- Le deuil au quotidien
- Les différents types de deuils (pertes)
- Les étapes du deuil
- Le changement occasionné par le deuil et comment s'y adapter
- S'habiliter à faire face au deuil

GRATUIT

Café et collation sur place

MRC d'Arthabaska:

Le mercredi 21 mars 2012 de 13 h 30 à 16 h

Salle au 2^e étage

Club de l'Âge d'or de Victoriaville

2, rue Drouin à Victoriaville

Pour vous inscrire, veuillez contacter le Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs au 819 758-4188



Cette activité de sensibilisation est organisée par la Table régionale de concertation des aînés du Centre-du-Québec en collaboration avec la Table des aînés de la MRC d'Arthabaska.

Activité bénéfice pour l'Envol



Lundi le 12 mars 2012

16h30 à 20h00 p.m.

Lieu : Restaurant **Le Buffet du Monde**

Coût : 5,00\$ / personnes +taxes Breuvage en sus.

Venez manger à faible coût pour une bonne cause

Centre de stimulation

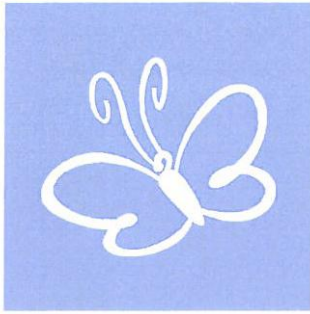
Pour chaque repas vendu
5,00\$ sera remis à l'Envol!!!



Vous pouvez réserver directement au Buffet du Monde si vous êtes un groupe de plus de 6 personnes.

On vous attends en grand nombre!

Contactez Geneviève pour votre participation **Réservez au 819 752-3288**



SERVICE D'AIDE À DOMICILE !!!
Imaginez avoir plus de temps libre tout
en diminuant votre niveau de stress !

Nous sommes soucieuses de vous offrir un service personnalisé et selon vos besoins:

- Entretien ménager hebdomadaire
- Grand ménage
- Lavage de vitres
- Service de cuisine à domicile
- Service d'accompagnement
- Service d'emplettes

Ce service s'adresse aux aînés, aux personnes en perte d'autonomie temporaire ou long terme (blessure, opération, etc...) ainsi qu'aux personnes qui manquent de temps pour concilier travail-famille.

**Confiez-nous vos besoins et soyez assurés
que la discrétion, le respect et votre satisfaction
font partie de nos priorités !!!!**

ALORS MÉNAGEZ-VOUS.... !!!!

Pour réserver votre place ou faire l'évaluation de vos besoins, contactez:

Nancy Bélisle 819-353-2474 ou 819-353-1486





*Aux membres du conseil et au
responsable du service d'incendie*

Madame,
Monsieur,

Encore cette année, la SOPFEU est heureuse de vous faire parvenir quelques conseils de prévention. Un premier feuillet permettra de rappeler aux membres de votre personnel les consignes de sécurité lors d'un incendie de forêt et un second feuillet propose des conseils à transmettre à votre population dans la prévention des incendies de forêt dans les boisés municipaux et périurbains. Également, nous avons joint à cet envoi des auto-collants qui rappellent aux pompiers les gestes sécuritaires à prendre lors de largage d'eau des avions-citernes.

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre site Internet www.sopfeu.qc.ca, car vous y trouverez des informations pertinentes. L'onglet ÉTAT DE LA SITUATION vous informe du danger d'incendie et des mesures préventives en vigueur. Vous pouvez également consulter les cartes de foudre et les incendies actifs. Dans la section « PUBLICATIONS – MUNICIPALITÉS », plusieurs sujets sont traités notamment, la réglementation des brûlages en territoire municipal, les mesures préventives, la suppression et la facturation.. Il vous est possible de télécharger ces informations afin de les diffuser auprès de votre population.

Tout au cours de la saison estivale, la situation en forêt peut changer rapidement. Profitez de nos services automatisés pour obtenir tous les renseignements appropriés à vos besoins. Pour ce faire, abonnez-vous via notre site Internet.

En terminant, nous vous rappelons qu'il est indispensable, pour nos besoins opérationnels, que nous ayons en main un maximum d'informations sur votre municipalité. Ces données deviennent primordiales s'il survient un feu dans ou près de votre municipalité. Elles doivent donc être constamment tenues à jour. Pour nous aider, nous aimerions que vous validiez les renseignements joints en annexe en y apportant les corrections requises et que vous retourniez le feuillet dûment complété par télécopieur au 418 275-4202.

Votre collaboration nous est précieuse,

L'agente à l'information,

Josée Poitras





LA SUPPRESSION DES INCENDIES DE FORÊT

Quelques rappels de sécurité

Un incendie éclate dans votre municipalité... Prévenez la SOPFEU!

Lorsque des incendies de forêt éclatent à proximité de zones habitées, les corps de pompiers municipaux sont souvent les mieux placés pour procéder, dans les meilleurs délais, à l'attaque initiale. **Mais attention, la priorité, c'est la sécurité!**

LE PLAN D'ÉVACUATION

Dès l'arrivée sur le site d'incendie, le responsable doit prévoir des voies de retraite et en aviser son personnel.

L'ÉQUIPEMENT

Lors de l'engagement de personnel supplémentaire, autre que celui du service d'incendie, le responsable doit s'assurer que les travailleurs :

- sont au courant des consignes de sécurité à respecter pour chaque équipement de combat.
- portent l'équipement de sécurité exigé pour la tâche.
- utilisent l'équipement selon les normes établies (VTT, machinerie forestière, scie mécanique, etc.).



L'INTERVENTION LE LONG D'UN CHEMIN DE FER



Si un incendie survient le long d'une voie ferrée et qu'une intervention doit être effectuée, le responsable du service d'incendie doit :

- aviser, dans les meilleurs délais, la compagnie de chemin de fer concernée qu'une opération d'extinction est en cours.
- donner la position de l'incendie selon le point milliaire.
- consigner le nom, la fonction et les coordonnées de la personne contactée.

CONSEIL PRATIQUE

Afin d'identifier et joindre le service ferroviaire concerné, un moyen simple consiste à se rendre à un passage à niveau. Sur les panneaux de feux clignotants, destinés à signaler l'arrivée d'un train, figure un numéro sans frais à composer en cas d'urgence.

LES INTERVENTIONS IMPLIQUANT LES AVIONS-CITERNES

Le rôle des avions-citernes est de contenir l'incendie le plus rapidement possible afin que des équipes terrestres puissent, de manière sécuritaire, procéder à l'intervention en vue de maîtriser le brasier. Les avions-citernes sont généralement accompagnés d'un avion d'aéropointage. À bord de cet appareil, le travail de l'aéropointeur consiste à :



- planifier l'attaque aérienne;
- localiser les combattants au sol;
- coordonner le travail simultané de plusieurs aéronefs;
- identifier les cibles;
- évaluer l'effet des largages;
- suivre l'évolution de l'incendie sur l'ensemble du périmètre et en informer le centre régional de lutte (CRL) de la SOPFEU.

Dans de rares occasions, il peut arriver qu'un avion-citerne travaille sur un incendie sans l'aéropointeur. Soyez vigilants!



POUR MIEUX PRÉVENIR LES INCENDIES DE FORÊT

dans les boisés municipaux et périurbains...

... LA SOPFEU VOUS PROPOSE DE BONS TUYAUX :



Diffuser des messages de prévention :

- à vos citoyens, par l'entremise de vos publications municipales.
- aux établissements municipaux oeuvrant auprès d'amateurs de plein air en forêt tels campings, parcs, sites d'interprétation.



Des messages de prévention peuvent être téléchargés au : www.sopfeu.qc.ca, Publications - Municipalités.

La SOPFEU vous propose également tout un éventail d'outils, au nombre desquels on retrouve affiches et encarts.



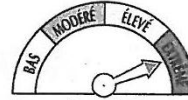
Réglementer :

- La réglementation contribue à responsabiliser vos citoyens et à leur rappeler qu'ils ont un rôle à jouer en matière de prévention des incendies de forêt.

Un exemple de règlement de brûlage ainsi que d'autres documents pertinents sont disponibles au : www.sopfeu.qc.ca, Publications - Municipalités.

Suivre l'évolution quotidienne du danger d'incendie au www.sopfeu.qc.ca :

- BAS :** Meilleur temps pour autoriser un brûlage.
MODÉRÉ : Le brûlage est possible sous surveillance.
ÉLEVÉ : Le brûlage n'est pas recommandé, car il est facile d'en perdre le contrôle.
EXTRÊME :
- Le brûlage est à proscrire.
 - Informez-vous des mesures préventives en vigueur.



Attention! En territoire municipalisé, bon nombre d'incendies surviennent au printemps, alors qu'il n'y a pas de risque de feu en FORÊT. En effet, ces incendies se propagent en territoire dégagé (ex. : champ, bordure de route, voie ferrée), dans du combustible léger comme l'herbe sèche, les feuilles et les broussailles, alors que le parterre forestier est humide et couvert de neige par endroit. Dans un tel contexte, le danger d'incendie doit être pondéré à la hausse.

Il est maintenant possible de vous abonner pour recevoir le danger d'incendie quotidien.

Respecter l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité :



Décidée par le ministre responsable de l'application de la loi sur les forêts, cette mesure préventive annule automatiquement toute autorisation à effectuer tout feu ou brûlage dans les secteurs visés par celle-ci, qu'il soit de nature industrielle ou domestique.

- Qu'est-ce qu'un feu à ciel ouvert?
- Comment définir la proximité de la forêt?
- Que faire lorsqu'une interdiction de faire des feux à ciel ouvert est en vigueur?

La réponse à ces questions au : www.sopfeu.qc.ca - Publications - Municipalités.

Prévenir... et agir!

Il existe divers moyens pour :

- diminuer la vulnérabilité des bâtiments lors d'un incendie de forêt.
- réduire les risques de propagation du feu à la forêt environnante, advenant un incendie au bâtiment.



www.mrnf.gouv.qc.ca/parefeu



Juin 2009

DANGER de blessures

Le largage d'eau par les avions-citernes peut causer des blessures sérieuses. Pour leur sécurité, les pompiers doivent :

- Informer leurs équipiers de l'arrivée des avions;
- S'éloigner rapidement lors de la passe à blanc*;
- Maintenir une distance minimale de 150 mètres de la cible des largages.



* vol à basse altitude sans largage





À louer

3½ & 4½

136, rue de l'Église, Saint-Samuel

Pour informations ;

Lucie Maheux, directrice

OMH Sainte-Eulalie, 819 225-4048



Photocopieur de marque Dialta # Di 3010 F

- Très bonne condition
- Une cartouche de rechange
- Télécopieur, Scanneur, Photocopieur

1000 \$ négociable

Bureau municipal : 819 353-1242



Collectes des déchets volumineux ainsi que celle des résidus verts (collecte de feuilles)

Déchets volumineux :

Vendredi, le 27 avril 2012

Vendredi, le 14 septembre 2012



Résidus verts :

Mardi, le 20 septembre 2012

Pour tous problèmes concernant les déchets, recyclage, compostage,
veuillez contacter



Gaudreau Environnement inc.

365, boul. Bonaventure C.P. 662

Victoriaville (Québec) G6P 6V7

Tél. 819 758-8378 poste 234

Sans frais : 1-877 758-8378

www.gaudreauenvironnement.com



Je veux un taux variable.

Je veux un taux fixe.

LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES QUI COMBINENT TAUX FIXE ET TAUX VARIABLE

Bâtissez le prêt qui vous convient, profitez d'un taux moyen avantageux et protégez votre investissement avec l'Assurance prêt.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

819 758-9421

desjardins.com/maison



Coopérer pour créer l'avenir

BUREAU MUNICIPAL :

140, rue de l'Église
Saint-Samuel G0Z1G0
Internet : www.saint-samuel.ca

Téléphone : 819 353-1242
Télécopieur : 819 353-1499
Courriel : info@saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURES :

Lundi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 15 h 30

MEMBRES DU CONSEIL :

René Mongrain, maire	819 353-1206
Denis Lampron, conseiller	819 353-1610
Grégoire Bergeron, conseiller	819 353-2153
Léo Gauthier, conseiller	819 353-2853
Manon Beaudet, conseillère	819 353-1963
René Bergeron, conseiller	819 353-2535

Suzie Constant, directrice générale et location du centre,
Diane Beauchesne, inspectrice en bâtiment, **Judi seulement**
Jean-Noël Houle, inspecteur en voirie,
Chemin d'hiver, Steve
Marc Paquet, responsable du centre Le Samuelois,
SPAA plainte de chien, chien perdu, chien errant,

info@saint-samuel.ca
permis@saint-samuel.ca
819 795-5036
819 460-5512
819 353-1508
819 758-4444

Comité de l'Âge d'Or :

Réal Gendron, président 819 225-8412

Comité des axes de la pastorale :

Gilles Lapointe, prêtre 819 353-2205

Centre de service à la communauté :

Danielle Riel, 819 353-1863

Chorale :

Colette Bergeron, 819 353-2918

Corporation de développement
de Saint-Samuel (CDSS) :

Denis Lampron, 819 353-1610

École :

Nathalie Coutu 819 353-1619

Fabrique et Marquilliers :

Antoinette Bergeron, 819 353-2201

Comité des loisirs :

Maxime Arseneault, 819 353-1455

Femmes Moose :

Armande Denoncourt, 819 353-2557

Hommes Moose :

Félix Beatty, 819 225-4285

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Érick Bergeron, responsable
143, rue de l'Église
819 353-2642

À compter du Mardi 20 mars de 18 h 30 à 20 h 30

Service incendie : 911
Urgence : 911
Info Santé : 811
Police : 819 752-4545
Ambulance : 819 758-1592

Bureau de poste : 819 353-2280
Garderie : 819 353-1863
École Centrale : 819 353-2378
Presbytère : 819 353-2205
Municar : 819 758-6868